

L'INVESTISSEMENT THÉMATIQUE

OPPORTUNITÉS ENVIRONNEMENTALES MONDIALES: ÉVALUER L'IMPACT ÉCOLOGIQUE

Vivre au-dessus de nos moyens: Jour du Dépassement

Juillet 2019

En moins de sept mois, les humains ont utilisé toutes les ressources de la Terre pour 2019. Notre modèle quantifie l'impact environnemental de l'activité humaine, ainsi que les secteurs les plus respectueux dans le monde.

Le 29 juillet devrait figurer sur tous les calendriers en 2019.

Il s'agit du Jour du Dépassement, la date à laquelle les humains auront utilisé toutes les ressources naturelles mises à disposition par la planète pour une année, telles que le bois, le poisson, l'eau et les minerais.

Les cinq prochains mois, nous puiserons dans les réserves qui devraient être destinées aux générations futures, tout en produisant des déchets tels que des émissions de dioxyde de carbone.

Ce qui est inquiétant, c'est que le Jour du Dépassement, calculé par l'organisation à but non lucratif Global Footprint Network (GFN), est atteint de plus en plus tôt depuis le début des années 1970, lorsque les besoins de l'humanité en ressources ont augmenté au point de dépasser pour la première fois de l'histoire ce que la nature pouvait offrir.

Les recherches menées par Pictet Asset Management arrivent aux mêmes conclusions alarmistes. Elles montrent que l'activité humaine et les déchets qu'elle génère vont potentiellement modifier de manière irréversible l'écosystème de la planète.

Notre analyse repose sur l'outil de mesure de la biocapacité appelé méthode des limites planétaires. Celui-ci quantifie la consommation de ressources et les émissions de déchets pour chacun de la centaine de secteurs qui forment l'économie mondiale.

Élaboré par le Stockholm Resilience Centre, ce modèle estime l'état de l'écosystème suivant neuf dimensions environnementales, notamment la consommation d'eau, l'utilisation des sols et la diminution de la couche d'ozone. L'objectif est de déterminer «l'espace d'exploitation écologiquement sûr» dans lequel devraient se dérouler les activités humaines.

Quatre de ces seuils ont déjà été franchis.

Prenons par exemple le flux biochimique de l'azote et du phosphore.

Ces deux éléments sont des macronutriments largement utilisés dans les engrais. L'agriculture intensive, l'activité industrielle et la croissance de la population ont élevé le volume de macronutriments dans les rivières et les océans à des niveaux dangereux, provoquant une croissance excessive d'algues.

Le problème est que ces algues épuisent les réserves d'oxygène dans l'eau, tuant ainsi les plantes aquatiques et les poissons dans un processus appelé «eutrophisation». Les scientifiques estiment que les zones dépourvues d'oxygène (ou «zones mortes») dans les mers ont quadruplé depuis les années 1950, mettant en danger des écosystèmes marins dans le monde entier¹.

Notre analyse au niveau de l'industrie révèle que les émissions de déchets biochimiques dépassent de 40% ce que peut supporter l'environnement.

Tout n'est pas sans espoir, malgré tout.

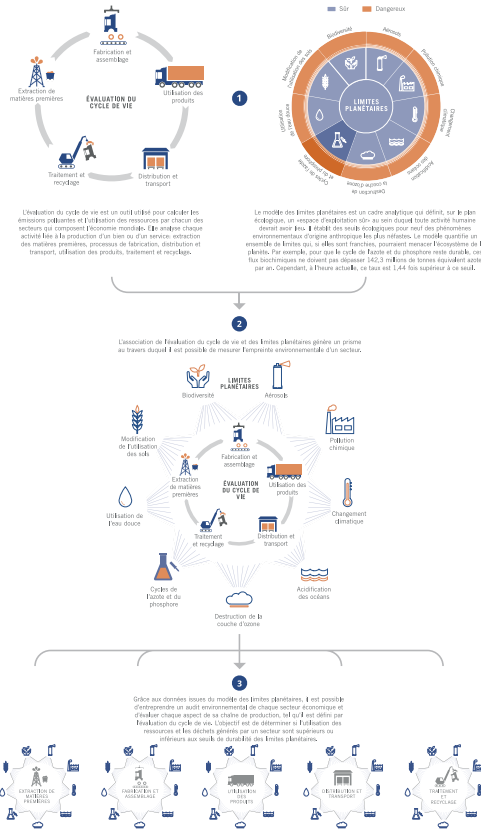
On voit apparaître des initiatives visant à mettre un terme à la destruction de l'environnement, que ce soit par le biais de mesures politiques ou de nouvelles technologies conçues pour remédier à la destruction de l'environnement. Et elles commencent à porter leurs fruits.

Selon GFN, depuis les années 1970 jusqu'en 2014, la journée du dépassement avançait de trois jours par an en moyenne. Depuis cinq ans, le rythme a baissé à moins d'un jour par an.

Notre modèle donne également des raisons de garder espoir. Il montre que certaines industries servant les secteurs de la sylviculture et de l'environnement parviennent à réduire la quantité de déchets biochimiques qu'elles produisent grâce à des technologies innovantes dans des domaines tels que le contrôle de la pollution.

Ces entreprises jouent un rôle important pour nous aider à rembourser notre «dette» environnementale et vivre selon nos moyens.

COMMENT MESURER L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE D'UN SECTEUR



ÉTUDE DE CAS: ÉVALUER L'IMPACT D'UN SECTEUR EN FONCTION DES FLUX BIOCHIMIQUES

En associant les données des limites planétaires et de l'évaluation du cycle de vie, nous avons calculé que le total des flux biochimiques annuels de tout secteur est l'équivalent de la chaîne de production, valeur à 100 kg d'émission d'azote pour chaque million de dollars US de chiffre d'affaires.

<p>SYLVICULTURE DURABLE</p> <p>Le modèle des limites planétaires et l'évaluation du cycle de vie montre que l'activité des entreprises de Forêt Gesteuse contribue à réduire l'impact de la pollution d'azote et de phosphore.</p> <p>L'empreinte biochimique annuelle de ce secteur est de 402 kg d'émissions d'azote pour chaque million de dollars US de chiffre d'affaires.</p> <p>L'empreinte environnementale de la sylviculture durable est positive dans sept des neuf dimensions des Limites planétaires. Ses produits et services contribuent à renouer le recyclage des nutriments et la destruction de la couche d'ozone, ainsi qu'à renforcer le biosphère.</p>	<p>ÉQUIPEMENT DE CONTRÔLE DE LA POLLUTION</p> <p>Les entreprises fournissant des équipements et des services liés au contrôle de la pollution contribuent également à limiter l'impact du détournement d'éléments nutritifs. Leur empreinte biochimique annuelle équivaut à un niveau de 240 kg d'émissions d'azote pour chaque million de dollars US de chiffre d'affaires.</p> <p>L'empreinte environnementale du secteur des équipements de contrôle de la pollution est également positive dans plusieurs dimensions, grâce à l'efficacité de la destruction de la couche d'ozone, à la réduction de la pollution de l'air et à la réduction de la pollution de l'eau.</p>
---	---

Source: Pictet Asset Management, au 31/03/2019

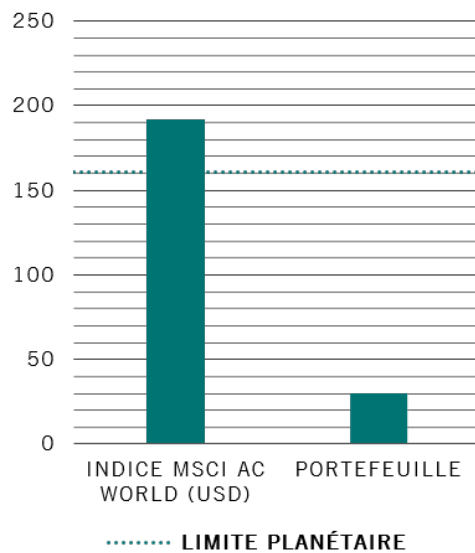
Investir pour atténuer la pollution biochimique

Le cadre des limites planétaires et d'évaluation du cycle de vie est utilisé dans la construction de notre portefeuille Pictet-Global Environmental Opportunities (GEO).

Les sociétés qui composent le fonds GEO ont une empreinte biochimique considérablement inférieure à celles qui composent l'indice d'actions MSCI All-Country World.

FAIRE LA DIFFÉRENCE

Flux biochimiques annuels en kg d'émissions d'azote, par million de dollars de chiffre d'affaires annuel



Source: Pictet Asset Management, données au 31.12.2018.

Voici comment fonctionne la stratégie Pictet-Global Environmental Opportunities:

- Cette stratégie investit dans les actions de sociétés issues du très dynamique secteur environnemental, qui apportent une contribution active à la sauvegarde des ressources naturelles de la planète.
- Les investissements sont sélectionnés parmi un vaste univers composé des 3 500 sociétés cotées les plus respectueuses de l'environnement; des sociétés qui respectent les critères de notre cadre LP-ECV propriétaire.
- La stratégie permet de construire un portefeuille concentré de 50 à 60 actions de sociétés opérant dans les domaines tels que le contrôle de la pollution atmosphérique, l'approvisionnement en eau, les énergies renouvelables, la gestion des déchets et l'agriculture durable.
- Avec un profil risque-performance comparable à celui d'une stratégie d'investissement tournée vers la croissance, le fonds Global Environmental Opportunities de Pictet AM peut venir compléter une allocation en actions au sein d'un portefeuille mondial.

[1] <https://science.sciencemag.org/content/359/6371/eaam7240>

Le présent document promotionnel est publié par Pictet Asset Management. Il n'est pas destiné à des personnes physiques ou morales qui seraient citoyennes d'un Etat, ou qui auraient leur domicile ou leur résidence dans un lieu, un Etat ou une juridiction où sa publication, sa diffusion, sa consultation ou son utilisation seraient contraires aux lois ou aux règlements en vigueur. Seules les dernières versions du prospectus, du règlement, des «Informations clés pour l'investisseur» (KIID) ainsi que des rapports annuel et semestriel du fonds peuvent être considérées comme des publications officielles sur lesquelles fonder les décisions d'investissement. Ces documents sont disponibles sur le site [assetmanagement.pictet](https://assetmanagement.pictet.com).

Le présent document est fourni à des fins d'information uniquement et ne constitue en aucun cas une offre, une incitation à acheter ou à vendre des instruments financiers, ou un conseil en investissement de la part de Pictet Asset Management. Il a été établi sur la base de données, de projections, de prévisions, d'anticipations et d'hypothèses revêtant un caractère subjectif. Les analyses et les conclusions qu'il comporte traduisent une opinion fondée sur des données disponibles à une date précise. L'évolution réelle des paramètres économiques et des marchés financiers peut fortement différer des indications figurant dans ce document.

Les informations, opinions et estimations contenues dans le présent document reflètent une appréciation émise à la date de publication initiale, et sont susceptibles d'être modifiées sans notification préalable. Pictet Asset Management n'a pris aucune disposition en vue de s'assurer que les titres mentionnés dans ce document étaient adaptés à chaque investisseur individuel. Le présent document ne saurait en aucun cas remplacer l'exercice d'un jugement indépendant. Le traitement fiscal dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Avant toute décision d'investissement, les investisseurs devraient s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec leurs objectifs d'investissement et leur situation financière, ainsi qu'avec les connaissances et l'expérience dont ils disposent en matière de finance, ou consulter un spécialiste financier.

La valeur et le rendement des titres ou des instruments financiers mentionnés dans ce document peuvent fluctuer. Les investisseurs sont par conséquent susceptibles de ne pas recouvrer le montant initialement investi. Etant décrits dans le prospectus du fonds, les facteurs de risque ne sont pas mentionnés à nouveau dans leur intégralité ici.

Les performances passées ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de la performance future. Les performances indiquées ne tiennent pas compte des frais et commissions prélevés lors de la souscription ou du rachat de parts. Le présent document promotionnel ne vise pas à remplacer la documentation juridique du fonds ou les informations que les investisseurs peuvent obtenir auprès des intermédiaires financiers en charge des investissements qu'ils ont effectués dans des parts ou des actions du ou des fonds mentionnés ici.

Pays de l'Union européenne: la société concernée est Pictet Asset Management (Europe) S.A., 15, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Suisse: la société concernée est Pictet Asset Management SA., 60 route des Acacias, 1211 Genève 73

Pour les investisseurs australiens, Pictet Asset Management Limited (ARBN 121 228 957) est exemptée de l'obligation d'être titulaire de la licence australienne de prestataire de services financiers prévue par le Corporations Act 2001.

Pour les investisseurs américains, les parts vendues aux Etats-Unis ou à des US Persons ne sont vendues que dans le cadre de placements privés auprès d'investisseurs accrédités («accredited investors») en vertu des exemptions d'enregistrement auprès de la SEC prévues à la Section 4(2) et dans la Regulation D de la Loi de 1933, et auprès de clients qualifiés tels que définis dans la Loi de 1940. Les parts des fonds Pictet ne sont pas enregistrées en vertu de la Loi de 1933 et ne sauraient donc être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux Etats-Unis ou à toute US Person, à l'exception des transactions qui ne violent pas les lois sur les valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les sociétés de gestion de fonds du groupe Pictet ne seront pas enregistrées en vertu de la Loi de 1940.

Pictet Asset Management Inc. (Pictet AM Inc) est responsable des activités de démarchage en Amérique du Nord visant à promouvoir les services de gestion de portefeuilles de Pictet Asset Management Limited (Pictet AM Ltd) et de Pictet Asset Management SA. (Pictet AM SA).

Au Canada, Pictet AM Inc. est enregistré en qualité de gérant de portefeuilles autorisé à exercer des activités de marketing pour le compte de Pictet AM Ltd et Pictet AM SA. Aux Etats-Unis, Pictet AM Inc est enregistré en qualité de conseiller en investissement agréé par la Securities and Exchange Commission (SEC) et exerce ses activités en se conformant pleinement aux règles de la SEC applicables aux activités de marketing exercées par des filiales, comme l'exige la loi américaine sur les conseillers en investissement (Investment Advisers Act) de 1940, réf. 17CFR275.206(4)-3.